



PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Note d'information du groupe d'appui départemental, mettant en avant l'intérêt d'évaluer le Projet Éducatif de Territoire, dans une démarche s'inscrivant dans la durée

I – Recommandations en matière d'évaluation des PEDT¹

Inscrite dans la convention, l'évaluation est un outil d'aide à la prise de décision permettant d'orienter et d'adapter le PEDT, et représente un levier incontournable pour communiquer et échanger avec l'ensemble des acteurs éducatifs d'un même territoire. Elle permet aux partenaires de vérifier si les objectifs opérationnels et stratégiques visés sont atteints (à l'aide des indicateurs quantitatifs et qualitatifs définis lors de la mise en place du projet).

Constitutive du suivi et de l'animation du projet, l'évaluation est :

- **portée par** le comité de pilotage local. Les institutions au niveau national ou départemental n'imposent pas d'outil ni de méthode. Elles invitent les acteurs locaux à définir leur propre cadre d'évaluation et à se faire accompagner dans la maîtrise d'œuvre quand le besoin se fait sentir,
- **réaliste, pragmatique et mesurable**. Elle permet d'apprécier les résultats obtenus sur le territoire, en termes d'efficacité et de pertinence. Il est conseillé d'éviter les modèles trop complexes et parfois déconnectés des réalités et des moyens du territoire,
- **centrée sur l'essentiel** autour de quelques objectifs en nombre limité, qui mettent en avant les priorités éducatives définies sur le territoire. Il est important de déterminer ce que le comité de pilotage local souhaite évaluer.

Le processus lié à l'évaluation permet de développer une dynamique territoriale:

- **continue** qui s'inscrit dans la durée et dans l'intérêt des enfants du territoire, et pas seulement au moment du renouvellement de la convention,
- **évolutive** qui se consolide par la co-construction entre acteurs éducatifs. Il est intéressant de constater que progressivement les enjeux, les modalités et indicateurs, évoluent et font l'objet de nouvelles attentions de la part des acteurs locaux,
- **partagée, mobilisatrice** qui doit intéresser les différents acteurs du projet (élus, professionnels, partenaires associatifs et institutionnels, parents, enfants et adolescents). Elle permet une appropriation des enjeux et du sens du projet, et une meilleure implication de l'ensemble de la communauté éducative du territoire dans la mise en place des axes de renforcement et de développement du projet.

II - Les attendus pour le renouvellement de la convention PEDT

Pour le renouvellement du PEDT il sera demandé de joindre à la convention :

- **l'évaluation produite** constituant le bilan des 3 premières années de PEDT sous forme libre en précisant la démarche retenue
- **un projet actualisé** qui présentera le sens, les enjeux et les priorités retenus, et qui en déclinera les principales modalités organisationnelles ainsi que les partenariats éducatifs mobilisés. Le projet intégrera les modalités et critères d'évaluation, en précisant les indicateurs retenus, tant qualitatifs que quantitatifs.

¹ Pour vous aider à la mise en place d'une évaluation le groupe d'appui de Loire-Atlantique a réalisé un [document ressource réactualisé en mars 2016](#).